



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

Port et tours côtières d'Arbatax

Patrimonio culturale
SARDEGNA Virtual Archaeology



■ Le système des tours côtières

Le complexe des tours côtières de Sardaigne a représenté pendant des siècles un des principaux systèmes défensifs de l'île, permettant de guetter l'arrivée d'éventuels ennemis par la mer.

Les incursions des Arabes sur les côtes sardes commencèrent dès le début du VIII^e siècle de notre ère et elles se poursuivirent au cours des décennies successives, menant à la construction des premières tours pour la défense du littoral.

On construisit de nombreuses fortifications entre le IX^e et le XV^e siècle, la période des Judicats sardes (Cagliari, Arborea, Torres et Gallura) et de la domination pisane et génoise ; ainsi, au début du règne des Espagnols sur l'île, environ 60 tours veillaient sur les côtes de la Sardaigne.

Au début et pendant toute la première moitié du XVI^e siècle, les incursions augmentèrent considérablement, provoquant la terreur et la destruction parmi les populations côtières de la Sardaigne mais aussi de l'Italie méridionale et de l'Espagne. En effet, au début du siècle, les moriscos³⁴ expulsés d'Espagne furent accueillis par les populations berbères qui s'adonnaient à la piraterie et au trafic d'esclaves ; la proximité de la Sardaigne et de l'Afrique du Nord les exposait aux assauts des pirates turcs-barbaresques, au point que la Couronne d'Espagne s'engagea à étudier des contre-mesures opportunes pour maintenir le contrôle de l'île.

Dès 1570, on commença à concevoir un réseau de forteresses pour la défense des côtes, mais ce n'est qu'en 1587, suite à l'incursion de 1582 dans les villages de la région de Cagliari, que le roi Philippe II d'Espagne constitua la « Reale Amministrazione delle Torri », qu'il chargea de construire de nouvelles tours, de les gérer, d'enrôler des soldats et de leur fournir des armes (fig. 1). Cet organisme, dont le siège se trouvait à Cagliari, était dirigé par le Vice-roi, qui nommait le capitaine (alcade), les artilleurs et les soldats chargés de défendre la tour (fig. 2). Leur devoir était de surveiller constamment la mer, pour guetter les embarcations ennemies et les couler avec leurs canons.

Le phénomène de la piraterie cessa au début du XIX^e siècle ; par conséquent, les tours côtières perdirent leur fonction, au point qu'en 1842 on supprima la Reale Amministrazione delle Torri. Toutefois, on continua à utiliser certaines tours encore occupées à l'époque, pour des objectifs militaires, comme le siège de structures de signalisation ou de guet ; elles ne furent abandonnées qu'en 1989 suite à l'accord État-Région.

En général, les tours étaient disposées sur des lieux stratégiques d'où l'on pouvait scruter la mer au loin et chaque tour était positionnée de manière à permettre la communication, par l'intermédiaire de signaux lumineux, avec les tours voisines.

Elles ont presque toutes un plan circulaire et une forme tronconique ou cylindrique (fig. 3) et elles étaient de trois types :

- les tours d'armas ou gaillardes, c'est-à-dire les plus grandes, vu qu'elles avaient en moyenne un diamètre de 17 m et une hauteur de 14 m ; elles étaient commandées par un alcade, qui avait sous ses ordres un artilleur et quatre soldats ; l'armement était constitué par quatre canons de gros calibre, deux espringales et cinq fusils.

- les senzillas, c'est-à-dire des tours de taille moyenne (13 mètres de diamètre et 10 mètres de haut) ; elles étaient présidées par un alcade, un artilleur et deux ou trois hommes ; elles étaient également munies de deux canons de moyen calibre, de deux espringales et de cinq fusils.

- les torrezillas, les plus petites (5 mètres de diamètre et 7 mètres de haut) ; elles servaient presque exclusivement de point d'observation ; elles étaient défendues par deux soldats armés d'une espringale et de deux fusils.





Fig. 3 - Tour côtière en miniature (Museo delle torri della Sardegna).

On accédait à l'entrée des tours, située à environ 4-6 mètres du sol, en empruntant des échelles de corde ou en bois qu'on hissait à l'intérieur après l'utilisation. Sur la terrasse, appelée place d'armes, les soldats exerçaient les activités de guet, de garde, de signalement et de tir d'artillerie (fig. 4). On y accédait à travers une trappe en empruntant une échelle de corde ou bien un escalier en maçonnerie réalisé dans l'épaisseur ou bien construite dans ou contre le mur.



Fig. 4 - Tour côtière en miniature : la place d'armes (Museo delle torri della Sardegna).

■ Crédits

Approfondissement édité par Dr. Maria Grazia Arru

■ Bibliographie

TORE 2006 = G. P. TORE, *Il Tercio de Cerdena (1565-1568)*, Pisa 2006.

RASSU 2005 = M. RASSU, *Sentinelle del mare. Le torri della difesa costiera della Sardegna*, Dolianova 2005.

MONTALDO 1992 = G. MONTALDO, *Le torri costiere della Sardegna*, Sassari 1992.

FOIS 1981 = F. FOIS, *Torri spagnole e forti piemontesi in Sardegna*, Cagliari 1981.

PILLOSU 1957 = E. PILLOSU, *Le torri litoranee in Sardegna*, Cagliari, 1957.

DELLA MARMORA 1849 = A. DELLA MARMORA, *Proposta per il riordinamento delle torri di Sardegna e di un nuovo servizio costale per quell'isola*, Torino, 1849.

ANONIMO, *Della costruzione e mantenimento delle torri del Regno di Sardegna*, 1738.

ASSOCIAZIONE SICUTERAT, *Museo delle Torri e dei Castelli della Sardegna. Collezione Monagheddu Cannas*, Sassari 2003.



UNIONE EUROPEA



REPUBBLICA ITALIANA



REGIONE AUTÒNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA

La Sardegna cresce con l'Europa



UNIONE EUROPEA

Progetto cofinanziato dall'Unione Europea
Programma Operativo FESR 2007-2013

FESR - Fondo Europeo di Sviluppo Regionale - Asse I, Linea di Attività 1.2.3.a